

**DIOCESE DE GIKONGORO**  
**B.P. 77 GIKONGORO**  
**RWANDA**  
**E-mail : [evechegik@yahoo.fr](mailto:evechegik@yahoo.fr)**

## **LES APPARITIONS DE KIBEHO : UNE BREVE PRESENTATION**

De tous et en tous lieux, la piété populaire au sein de l'Eglise Catholique s'est intéressée aux phénomènes et aux faits extraordinaires qui sont souvent liés à des révélations dites « privées », pour les distinguer de la Révélation positive et définitive apportée par Jésus Christ, le Verbe de Dieu fait chair. Ces révélations concernent particulièrement la piété mariale du fait des « apparitions » avec leur « messages », même si elles débordent ce cadre. Il peut arriver que certaines « apparitions » soient reconnues par l'autorité de l'Eglise. C'est le cas par exemple, pour celles qui eurent lieu à Lourdes en France, à Fatima au Portugal, ou à Banneux en Belgique. Malgré leur reconnaissance, elles n'appartiennent pas au dépôt de la foi. Aucun chrétien n'est donc obligé d'y croire ; mais il lui est demandé de faire preuve de respect envers ceux qui y croient.

La situation ainsi décrite vaut également pour les apparitions de Kibeho au Rwanda, reconnues par l'Eglise depuis le 29 juin 2001. Nous voudrions en faire ici une brève présentation, tout en encourageant le lecteur à se documenter davantage sur le sujet. Bien des éléments utilisés dans la rédaction de cette note d'information sont tirés largement de la Déclaration définitive de l'évêque de Gikongoro. Promulguée à la date du 29 juin 2001.

### **1. Les faits en bref**

KIBEHO est une localité située dans l'actuel district administratif de Nyaruguru, province de Gikongoro, à 36 km du chef lieu de cette province et à 30 km de la ville de Butare. Kibeho est aussi le nom donné à Mère de Dieu.

Si Kibeho fait parler de lui comme un lieu d'apparitions et de pèlerinages, tout a commencé dans la journée du 28 Novembre 1981 lorsqu'une jeune étudiante du collège de Kibeho, du nom d'**Alphonsine MUMUREKE**, prétendait voir une Dame d'une beauté incomparable qui s'est présentée sous le vocable de « **NYINA WA JAMBO** », c'est-à-dire « **Mère du Verbe** », aussitôt reconnue par la présumée voyante comme la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Jésus notre Sauveur. Le phénomène se répéta dans la suite, à des intervalles plus ou moins espacés. La Vierge demandait à tous de se convertir, avoir la foi, et prier sans hypocrisie.

Alphonsine naquit le 21 mars 1965 à Cyizihira, dans la paroisse de Zaza (diocèse de Kibungo). Ses parents s'appelaient **Thaddée GAKWAYA** et **Marie Immaculée MUKARUSANA**. Elle fut baptisée adulte à l'âge de 12 ans, le 27/07/1977. Au moment des apparitions elle venait d'être admise au collège de Kibeho en octobre 1981, juste après ses études primaires.

Les premières réactions suscitées par ces événements insolites au sein de la communauté du collège comme à l'extérieur ne furent point tendres ; il y a eu un éventail de prises de position allant d'un scepticisme qui craignait la supercherie, à une adhésion plus ou

moins enthousiaste pouvant donner une brèche à des excès de crédulité et d'intolérance. On prit d'abord Alphonsine soit pour une folle, soit pour une malheureuse fille possédée par de mauvais esprits ; ou bien encore pour une élève médiocre voulant jouer simplement la comédie pour mieux se faire accepter dans une école tenue par la Congrégation des Sœurs Benebikira.

Beaucoup de voix se sont fait entendre pour réclamer des signes de crédibilité. Au moment des extases, des élèves et des professeurs qui le voulaient la liberté de procéder à des tests sur Alphonsine en vue de la mettre à l'épreuve et de vérifier sa sincérité. Il fut même question de dire que si c'était bien la Sainte Vierge qui avait daigné visiter l'école, on prendrait cela au sérieux si au moins elle se montrait à d'autres élèves qu'à cette pauvre Alphonsine, originaire d'une région à laquelle des préjugés populaires attribuaient un brevet en magie raffinée. Alphonsine aurait beaucoup prié la Vierge de relever le défi en se manifestant à d'autres ; elle exhorta également ses compagnes d'école à lui demander elles-mêmes la lumière nécessaire.

\* \* \*

Peu de temps après, deux nouvelles voyantes présumées se manifestèrent au sein du collège l'une après l'autre, et cela en lien étroit avec Alphonsine. Il s'agit de **Nathalie MUKAMAZIMPAKA**, à partir du 12 janvier 1982. Celle-ci naquit en 1964 à Munini dans la paroisse de MUGANZA (district de Nyaruguru). Son Père s'appelle Laurent NGANGO ; et sa mère, **Gaudence KABAZIGA**. Elle reçut le baptême à l'âge de 4 ans, le 02/02/1968. Au moment des apparitions, elle était inscrite à la 4<sup>ème</sup> année du collège. Voyante de la Vierge Marie, Mère de Dieu, Nathalie est connue surtout pour le message de la souffrance expiatoire et de la prière incessante pour un monde qui va très mal et risque de tomber dans un gouffre.

A partir du 2 mars 1982, **Marie Claire MUKANGANGO**, condisciple de Nathalie, se déclare à son tour comme voyante de la Vierge Marie. Ce cas eut l'effet d'une bombe dans la communauté du collège, car jusque-la Marie Claire se distinguait par son opposition farouche aux « prétendues » apparitions dont parlait Alphonsine. Marie Claire naquit en 1961 à Rusekera, dans la paroisse de Mushubi ( District de Mushubi). Son père s'appelait Baseka, et sa mère Véronique Nyiratunga ; elle reçut le baptême à l'âge de 5 ans, le 12/08/1988. au moment des apparitions ; elle étudiait au collège de Kibeho, en 4<sup>ème</sup> année de la section Normale primaire. Comme voyante, elle est connue surtout pour le message du chapelet des 7 douleurs de la Vierge Marie, allant de pair avec un urgent appel au repentir.

Si pour certains cette augmentation du nombre des voyantes survenait pour compliquer encore davantage une situation déjà déconcertante, créée par Alphonsine, pour d'autres au contraire les deux nouveaux cas, surtout celui de Marie Claire, ont été interprétés comme un bon signe venu du ciel pour montrer que le prière d'Alphonsine avait été exaucée et soutenir la foi de tous ceux qui hésitaient encore à prendre au sérieux les apparitions dont elle était favorisée. Différents témoins interrogés au collège de Kibeho au cours de l'année 198, affirmaient avoir commencé à y croire à la suite de l'expérience extraordinaire de Marie Claire. Bref, l'opinion publique a tout fait pour trouver une explication naturelle du phénomène, mais sans beaucoup de succès, étant donné un ensemble de faits étonnants qui dépassaient le simple entendement humain.

Malgré des critiques et des objections de tout sorte contre les apparitions, un mouvement d'adhésion commença à se développer assez rapidement à l'intérieur comme à l'extérieur du collège de Kibeho. Déjà avant les vacances de Noël 1981, un groupe d'élèves et de professeurs « convertis » se montrait assidu à des réunions de prière avec Alphonsine, où l'on récitait le chapelet scandé par des cantiques en l'honneur de la Sainte Vierge.

A partir du mois de mai 1982, le phénomène des apparitions allait s'étendre à l'extérieur du collège de Kibeho pour gagner l'école primaire du lieu et les collines environnantes, voire même atteindre des localités plus éloignées, tel un feu de brousse. Or, ce qui frappe aussi ; c'est qu'au sein même du collège le nombre des voyantes s'est arrêté spontanément à trois une fois pour toutes et très tôt, sans aucune intervention extérieure d'une autorité humaine. Par contre, le nombre de nouveaux voyants ne cessa d'augmenter en dehors du collège d'une façon aussi rapide que troublante. Bien tardivement il fut même question de présumées apparitions de Jésus, à partir de juillet 1982 : soit sept mois après le début de celles de la Vierge. Mais avec le temps, les présumés voyants de Jésus connus des pèlerins de Kibeho ont fini par évoluer de façon plutôt inquiétante.

\* \* \*

Un autre fait à souligner, est que les jours d'apparitions publiques, il y avait pratiquement pas d'extases en groupe ni en même temps ; au contraire, les voyants avaient chacun des apparitions individuellement et à tour de rôle, soit en se relayant sur le lieu, soit en bénéficiant seul d'une « visite céleste » quasi exclusive, pendant que les autres ne faisaient qu'y assister comme tout le monde. Ces apparitions étaient généralement marquées par des chutes lourdes à la fin des extases.

Elles se distinguaient aussi par une abondance de paroles, la longueur des extases, des chants, des prières d'intercession, des bénédictions (surtout au moyen de l'eau), des chutes répétées scandant une même apparition à certains jours (à partir du 15 août 1982 jusqu'à la fin du carême 1993), et d'autres souffrances mortifiantes. Le Carême 1993 en particulier fut caractérisé par des jeûnes extraordinaires, qui ont été suivis de très près par une équipe de médecins de l'Université Nationale du Rwanda.

Alphonsine MUMUREKE dit avoir effectué avec la Vierge le 20 mars 1982 un « voyage mystique » de plusieurs heures à travers des lieux qu'elle décrit dans un langage symbolique qui fait penser à des réalités telles que l'enfer, le purgatoire, et le ciel mais avec un vocabulaire tout différent de celui du catéchisme. Nathalie Mukamazimpaka connut une expérience similaire le 30 octobre 1982.

Les apparitions de Kibeho ont eu l'effet d'attirer du monde assez tôt. A certains jours, comme le 31 mai ou le 15 août 1982 par exemple, on a pu évaluer la foule à plus de 10.000 personnes environ, de tous âges et de toutes les catégories sociales. Il est vrai cependant que ce public demeure longtemps bigarré ; car, à côté des pèlerins venus pour des raisons de foi et de piété, il pouvait y avoir une foule de curieux ou de gens qui étaient simplement à la recherche d'un merveilleux facile. La situation s'est décantée graduellement.

Le temps fort d'apparitions significatives s'est terminé avec l'année 1983, au cours de laquelle la plupart des présumés voyants alors connus du public quittèrent la scène l'un après l'autre en déclarant que pour eux les apparitions seraient terminées. Sauf pour Alphonsine,

dont la raréfaction des apparitions était cependant devenue une évidence déjà avant décembre 1982.

A partir de l'année 1984, seules quelques voyantes dites »secondaires », venues tardivement sur la scène, avaient des apparitions publiques à des dates stéréotypées et à des intervalles fort espacés, mais sans originalités ni apport nouveau au message.

**Les apparitions de Kibeho pris fin officiellement le 28/11/1989**, date à laquelle Alphonsine qui fut au début de ces événements, a eu la dernière apparition de la Vierge en public. Elle a précisé qu'elle n'en aurait plus même en privé. Ce fait significatif, intervenu 8 ans après la toute première apparition de la Vierge à Kibeho, est communément apprécié comme un repère historique important pour quiconque voudrait connaître ce qui s'est passé et se former un jugement là-dessus ; c'est cette date du 28/11/1989 que l'autorité ecclésiastique compétente a retenue comme le temps limite pour le déroulement de ces phénomènes.

La durée des apparitions de Kibeho dans le temps a été remarquablement longue ; beaucoup de paroles ont été dites, et bien des faits plus ou moins mystérieux se sont passés au fil des années. Mais le phénomène de **prolifération des présumés voyants** dans la région même de Kibeho comme à travers tout le pays avait réellement de quoi dérouter bien des pèlerins ainsi que les personnes chargées officiellement de suivre de près l'évolution de ces événements. Au 28/11/1982, soit un an après la toute première apparition à Alphonsine, les présumés voyants répertoriés dans le fichier des commissions d'enquête étaient déjà au nombre déjà au nombre de 14 ; et au 28/11/1983, ils étaient à 33 ! Presque tous des filles. Les uns prétendaient voir la Vierge Marie ; d'autres, Jésus son Fils ; et un troisième groupe, la Vierge ou Jésus suivant les jours. La situation était fort complexe.

Dans bien des cas une crédulité facile ou un excès de respect « religieux » envers les prétendus voyants semblent avoir contribué en partie à leur prolifération. On en a vu même qui se mettaient à circuler dans certaines régions du pays pour répandre de soi-disant messages, sans se préoccuper de l'accord de l'autorité ecclésiastique compétente. Ils quittaient ainsi leurs propres familles pour aller se faire héberger dans certains ménages dévots ; de là ils allaient de temps à autre s'exhiber à Kibeho ou bien harceler des autorités religieuses et civiles de leurs messages prétendus reçus du ciel. Très souvent ces messages n'étaient que de simples banalités ou des prédictions troublantes et déroutantes pour bien des gens.

Il y en d'autres qui disaient avoir été chargés par Jésus ou par la Vierge Marie d'une mission spéciales d'aller proclamer leur message à l'étranger, surtout dans les pays limitrophes, mais aussi à Rome, au Canada , etc. a ce sujet, Mgr Jean Baptiste Gahamanyi, évêque du diocèse de Butare dont Kibeho faisait partie jusqu'en 1992, crut utile de préciser dans sa Lettre pastorale du 30 Juillet 1986 que, les événements de Kibeho étant toujours à l'étude, il ne pouvait être question pour lui, en tant qu'ordinaire du lieu , « de donner à qui que ce soit parmi les voyant une mission quelconque en rapport avec ces événements, ni de se porter garant des messages qu'ils disent reçus du ciel, même si certains propos tenus par eux sont bons et touchent les cœurs ». L'Ordinaire du lieu visait ainsi des cas de voyants improvisés » missionnaires » ou prédicateurs itinérants. Cette position a été reprise à son compte par Mgr Augustin Misago, évêque de Gikongoro depuis 1992, elle demeure définitive.

A maintes reprises, l'ordinaire du lieu a fait appel au bon sens des chrétiens et à leur sens commun de la foi pour faire un bon discernement vis-à-vis de toutes de sortes de personnes qui se manifestent ou même circulent un peu partout disant avoir des visions surnaturelles ou être porteuses de messages particuliers venant du ciel. A la lumière d'un ensemble de signes, nombre de pèlerins de Kibeho ont su, de fait discerner petit des voyants qui, à leur yeux, méritaient d'être davantage écoutés, et bien d'autres qui, au contraire, paraissaient plutôt suspects ou même faux, à des degrés divers.

## 2. Commissions d'étude

Mgr Jean Baptiste Gahamanyi, évêque du **Diocèse de Butare** dont Kibeho faisait partie au moment où les apparitions de Kibeho commençaient, n'a rien épargné pour suivre de près la situation et pouvoir se faire un jugement là-dessus. Deux commissions d'étude, bien distinctes, ont été mises en place assez tôt par lui. Il s'agit d'une **commission médicale**, créée le 20 mars 1982 ; et d'une **commission théologique**, créée le 14 mai 1982. ces commissions, chacune suivant ses méthodes propres, se sont mises à la tâche dès leur création. Elles ont poursuivi leurs travaux avec un grand dévouement et avec le souci d'étudier les faits en toute objectivité, dans la patience, la sérénité, et sans passion. En cela, elles se laissaient guider par l'Instruction du Saint-Siège intitulée « **Les normes sur la manière de procéder pour juger des présumées apparitions et révélations privées** » (Rome, le 24 février 1978).

Mais étant donné le grand nombre des voyants présumés, qui pourtant n'avaient jamais d'apparitions en groupe, les commissions ont été amenées à prendre certaines options de méthode en vue d'une plus grande efficacité dans le travail d'étude. Ainsi, la priorité fut donnée aux huit premiers voyants présumés qui se sont déclarés comme tels, à des dates différentes, au cours de la première année d'apparitions à Kibeho, c'est-à-dire entre le 28 Novembre 1981 et le 28 novembre 1982. Ils furent suivis jusqu'au bout, sans pour autant négliger d'autres cas signalés. Le choix des 8 premiers n'était cependant qu'une hypothèse de travail, et pas une quelconque présomption d'authenticité pour des voyants si nombreux.

Les commissions d'étude ont produit de nombreux rapports, présentés à l'évêque du lieu. Dans ses **Lettres pastorales sur les événements de Kibeho**, Mgr Jean Baptiste Gahamanyi, en évoque brièvement le travail accompli au fur et à mesure que les enquêtes progressaient. La première lettre pastorale parut le 30 juillet 1983 ; la deuxième, le 30 juillet 1986 ; et la troisième, le 15 août 1988.

Le 30 mars 1992, le diocèse de Butare a été scindé en deux pour donner naissance au diocèse de Gikongoro, confié à Mgr Augustin Misago, déjà membre de la commission théologique pour les apparitions de Kibeho. Depuis lors, ce dossier allait dépendre de ce jeune diocèse. Il fut convenu cependant que les commissions d'étude existantes, mises en place en 1982 par l'évêque de Butare, continueraient normalement leur travail pour le compte du nouveau diocèse sans devoir en créer d'autres : la composition théologique a été mise à jour et renforcée.

## 3. Autorisation et promotion d'un culte public

Les différents rapports provisoires présentés à l'évêque du lieu par les commissions d'étude lui ont permis de se faire un jugement équilibré sur la situation et d'éviter toute précipitation dans une affaire si délicate.

C'est justement à la lumière des conclusions pertinentes contenues dans ces rapports que l'évêque de Butare, Mgr Jean Baptiste Gahamanyi, a jugé opportun d'**approuver officiellement un culte public à Kibeho** sur le lieu même des apparitions. Cet événement important, qui fait date, eut le 15 août 1988 en la solennité de l'Assomption de Marie. Depuis lors on peut célébrer sur le lieu des apparitions la Sainte Eucharistie ainsi que les autres sacrements de l'Eglise, et y manifester légitimement sa piété en rapport avec ses événements un chapelain fut nommé et entra en fonction dès septembre de la même année. Cependant, tout en autorisant ce culte, l'Ordinaire du lieu veilla à bien préciser qu'il ne fallait point confondre cette autorisation avec une éventuelle « reconnaissance du caractère surnaturel des apparitions ou révélations prétendues s'être produites en ce lieu ». C'est dire aussi qu'aucun voyant de Kibeho n'était encore reconnu officiellement.

L'Eglise procède ainsi avec prudence ou même avec réticence à propos de la reconnaissance de l'authenticité des apparitions ; mais elle considère que les fruits spirituels constatés peuvent déjà être souvegardés par un culte public. Justement, l'approbation officielle d'un tel culte à Kibeho sur les lieux où les faits dits « apparitions » se sont produits, a été entre autres significations, une façon de reconnaître que la « **vox populi** » ne s'était point laissée égarer.

L'évêque de Gikongoro, devenu ipso facto le nouvel Ordinaire du lieu des apparitions, à pris l'engagement de poursuivre l'examen de ce dossier en marchant sur les traces de son prédécesseur et en y associant davantage la Conférence des Evêques du pays, selon l'opportunité. Pour promouvoir le culte public déjà approuvé par son prédécesseur, il procéda à la **pose de la première pierre** pour une future chapelle à bâtir sur l'esplanade des apparitions. Cet événement eut le **28/11/1992**, 11<sup>ème</sup> anniversaire de la première apparition. Le même jour, un Comité pastoral du sanctuaire a été institué, avec des tâches assez bien précises. Le 31 mai 1993, en la Fête de la Visitation, eut lieu le tout **premier pèlerinage diocésain à Kibeho** conduit par l'évêque avec l'intention de prier pour la paix au Rwanda, dans le contexte d'une guerre fratricide déclenchée en octobre 1990. a la date du 20/11/1993, soit un an après la pose de la première pierre pour le sanctuaire de Kibeho, l'évêque bénit et inaugura **une Chapelle provisoire**, aménagée par le diocèse dans un des dortoirs des élèves de l'école, surnommé le « dortoir des apparitions ».

La tragédie humanitaire vécue par le peuple rwandais en 1994 et les années suivantes n'a eu ni limites ni quartiers. Même les voyants de Kibeho n'ont pas été épargnés. En avril 1994 l'église paroissiale de Kibeho avec ses annexes a été le théâtre d'un horrible génocide tutsi, comme dans le reste du pays ; et un an après, c'est-à-dire en avril 1995, un massacre de déplacés de guerre venus se réfugier à Kibeho a été perpétré sur l'esplanade des apparitions. Ce double drame humain a laissé de profondes blessures dans les cœurs des survivants. Le 24 décembre 1995, veille de Noël, au terme des démarches difficiles menées conjointement par le diocèse et des amis de Kibeho auprès des autorités compétentes de l'Etat, il a été possible de procéder aux cérémonies de purification rituelle du site de Kibeho et à une reprise graduelle des pèlerinages.

#### **4. Reconnaissance officielle des apparitions**

Comme le montre l'histoire des apparitions à travers le monde, il peut arriver qu'après l'approbation du culte public sur les lieux, l'évolution de la situation dissuade l'autorité de

l'Eglise de pousser plus loin, et qu'elle préfère plutôt en rester là une fois pour toutes. Mais tel n'a pas été le cas de Kibeho, il y avait, en effet, pour l'autorité compétente, assez d'éléments pour pouvoir apprécier les faits et trancher les débats par une déclaration portant jugement définitif sur les événements étudiés. L'Etat d'avancement des travaux des commissions ad hoc, à pied d'œuvre depuis mars 1982, offrait des conditions favorables.

C'est pourquoi, dans la foulée des célébrations du Grand Jubilé de l'An 2000 de l'Incarnation du Christ et du premier centenaire de l'évangélisation du Rwanda, l'évêque de Gikongoro, Mgr Augustin MISAGO, a jugé opportun de clarifier définitivement le dossier des apparitions de Kibeho au terme de 20 ans d'examen. Après avoir pris soin de délibérer avec ses commissions d'étude, de consulter le Saint-Siège et d'en informer la Conférence des Evêques du Rwanda, il a promulgué son Décret à la date du 29 juin 2001, au cours de la messe solennelle concélébrée à la Cathédrale de Gikongoro. Cet acte décisif dans l'histoire des apparitions de Kibeho eut lieu en présence du Nonce Apostolique au Rwanda, de tous les membres de la Conférence Episcopale du Rwanda, de nombreux prêtres, de religieux et religieuses, et de fidèles laïcs venus de tous les diocèses du pays.

Dans la longue liste des voyants présumés, signalés à Kibeho au fil des années, l'évêque ne retient que trois comme authentiques. Voici la partie principale de la Déclaration :

*« 1° Oui, la Vierge Marie est apparue à Kibeho dans la journée du 28 Novembre 1981 et au cours des mois qui ont suivi. Il y a plus de bonnes raisons d'y croire que de le nier. A cet égard, seules les trois voyantes du début méritent d'être retenues comme authentiques : il s'agit de Alphonsine MUMUREKE, Nathalie MUKAMAZIMPAKA, et Marie Claire MUKANGANGO. La Vierge s'est manifestée à elles sous le vocable de « Nyina wa Jambo », c'est-à-dire « Mère du Verbe » : ce qui est synonyme de « Umubyeyi w'Imana », c'est-à-dire « Mère de Dieu », comme elle l'a expliqué. Ces voyantes de Marie disent la voir tantôt les mains jointes, tantôt les bras étendus.*

*« 2° Plusieurs motifs justifient le choix des trois voyantes maintenant reconnues. Ces voyantes, dont le lien historique qui les unit entre elles est bien établi, ont occupé seules la scène durant plusieurs mois, au moins jusqu'en Juin 1982. De plus, ce sont elles qui ont fait beaucoup parler de Kibeho comme d'un lieu d'apparitions et de pèlerinages, et qui ont fait courir des foules pour cela jusqu'à la fin de ces événements. Mais par-dessus tout, c'est Alphonse, Nathalie et Marie Claire qui répondent avec satisfaction aux critères établis par l'Eglise en matière d'apparitions et de révérences privées. Par contre, l'évolution de présumés voyants postérieurs, surtout depuis la fin de leurs apparitions, laisse apparaître des situations personnelles bien précises et plus ou moins inquiétantes qui viennent renforcer des réserves déjà existant à leur sujet et dissuader l'autorité de l'Eglise de les proposer aux fidèles une référence.*

*3° Dans l'appréciation des faits et des messages, seules les apparitions publiques sont à prendre en considération. Sont publiques les apparitions qui ont eu lieu présence de plusieurs témoins, ce qui ne veut pas dire nécessairement une foule.*

*Le temps fort de ces apparitions s'est terminé avec l'année 1983. tout le reste qui s'est dit ou fait après cette date à Kibeho n'a en vérité apporté rien de nouveau par rapport à ce qui était déjà connu auparavant, que ce soit au point de vue des messages ou bien des signes de crédibilité. Même dans le cas d'Alphonsine, qui a partant continué d'attirer du monde jusqu'à la fin de ses apparitions.*

4° Les deux premières années d'apparitions à Kibeho (1982 et 1983) constituent donc véritablement la période décisive pour quiconque voudrait connaître ce qui s'est passé et se former un jugement là-dessus. C'est en effet au cours de cette période que se sont produits des événements significatifs, qui ont fait tant parler de Kibeho et courir des foules. C'est aussi dans cette période que les événements essentiels du message de Kibeho ont été communiqués, puis récapitulés, et qu'il eut la fin des apparitions pour la plupart des voyants.

5° Dans le cas des trois voyantes retenues, qui sont financièrement à l'origine de la célébrité de Kibeho, il n'y a rien qui a été dit ou fait par elles pendant les apparitions qui soit contraire à la foi ou à la morale chrétienne. Leur message rejoint avec satisfaction les Saintes Ecritures et la Tradition vivante de l'Eglise.

6° Bien entendu, dans ce domaine des apparitions, des influences extérieures sur les voyants ou des manipulations sont toujours possibles, elles sont pratiquement inévitables et souvent difficiles à discerner, étant donné que les voyants ne sont point isolés de leur milieu de vie. Quoi qu'il en soit, les interférences constatées ne semblent pas avoir altéré le vrai message de Kibeho. Une analyse approfondie de la période des débuts d'apparitions permettra de mieux démêler, parmi bien des paroles attribuées à la Sainte Vierge, celles qu'elle aurait vraiment dites, notamment en ce qui concerne le message de la chapelle. Du reste, nous ne devons pas perdre de vue cette vérité que l'ordinaire Dieu notre Créateur, « qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (1 Tim 2,4), se sert de ce qu'on appelle « les causes secondes » pour réaliser son plan de salut.

7° Parmi les signes de crédibilité des apparitions, on peut mentionner, entre autre, des faits tels que :

- La bonne santé mentale, l'équilibre humain, la lucidité et la sincérité des voyantes attestés par les conclusions de la commission des médecins comprenant un psychiatre ;
- Le climat vraiment pieux et sincère dans lequel se sont déroulés ces événements ;
- Une absence de recherche du sensationnel chez les voyantes, ce qui peut signifier que les apparitions ne se produisaient pas de façon automatique ou bien téléguidée ;
- La non-contradiction des voyantes quant aux messages et aux comportements ;
- La réalité des extases qui n'ont rien de maladif ou d'hystérique, d'après les différents tests et examens effectués par les commissions ;
- Le naturel, la cohérence et la simplicité des « dialogues » avec l'Apparition ;
- Le fait que certaines paroles qui ont été dites manifestaient un niveau supérieur à la culture et à la formation religieuse des personnes qui les ont dites ;
- Le phénomène de « voyages mystiques » pour Alphonsine d'abord ( le 20 mars 1982) et pour Nathalie ensuite ( le 30 octobre 1982) ;
- La journée du 15 août 1982 qui fut marquée notamment, contre toute attente, par des visions effroyables, qui dans la suite se sont avérées prophétiques au vu des drames humains vécus au Rwanda et dans l'ensemble des pays de notre région des Grands Lacs ces dernières années ;
- Jeûne extraordinaire de Nathalie dans le carême 1983, rigoureusement surveillé par la commission médicale, dont les membres n'étaient pas tous des catholiques ni des catholiques pratiquants ;



- *Mais surtout le message de Kibeho, dont le contenu reste cohérent, pertinent et orthodoxe ;*
- *Les fruits spirituels déjà suscités par ces événements à travers le pays et même à l'étranger.*

*On ne peut attacher aucune valeur probable aux soi-disant phénomènes salaires que l'un ou l'autre prétendu voyant postérieur aux trois maintenant reconnues, a cru voir et tentait de faire voir aux foules de pèlerins de Kibeho, notamment dans le courant de novembre 1982, peu après les 17h. Il n'y a là aucun miracle ; des témoins différents et dignes de foi donnent une explication naturelle du phénomène, qui paraît bien fondée et incontournable.*

*8° Dans le message de Kibeho, il est question, entre autres aspects des paroles attribuées à la Vierge Marie, qui voudrait qu'on construise à Kibeho en son honneur et en souvenir de son apparition là-bas. Ce message, reçu par Alphonsine pour la première fois lors de l'apparition du 16 Janvier 1982, a été répété à plusieurs reprises durant cette année-là ce message fut donné par la Vierge non pas de sa propre initiative mais comme réponse à une demande qui lui était adressée par la voyante. On doit reconnaître aussi que dans les paroles attribuées à la Vierge par les voyantes, nulle part il n'a jamais été question de « Basilique », mais plutôt de chapelle (Bilira Mariy ngo arashaka shapeli). Le concept « Basilique » est un élément totalement étranger au vrai message de Kibeho. Aucune des trois voyantes reconnues n'a utilisé le mot. L'idée vient plutôt d'un ouvrage paru en février 1983 sur les apparitions de Kibeho et distribué gratuitement dans certains milieux.*

*9° Toujours à propos du message de la chapelle à construire sur le lieu des apparitions de Kibeho, l'examen des paroles attribuées à la Vierge Marie révèle qu'en fin de compte celle-ci n'entend pas imposer à l'évêque dimensions, plans, dénominations ni modèles de décoration ; mais elle lui laisse plutôt assez de liberté d'agir suivant l'utilité pastorale pour les fidèles. Du reste, même si la Vierge Marie n'avait pas demandé qu'on lui construise une chapelle, celle-ci s'imposerait d'elle-même du moment qu'au moins un culte public est reconnu sur les lieux.*

*10° Le chapelet des Sept Douleurs de la Vierge Marie fait partie des dévotions, mariales relativement anciennes dans l'ordre des Servites de Marie. I y eut un temps où même au Rwanda ce chapelet était connu, mais uniquement dans un cercle de Sœurs Benebikira avant les années 1960 : il fut introduit par Mama Tereza Kamugisha, la première supérieure générale rwandaise de cette congrégation. Mais depuis la fin de son mandat, ce chapelet très mal connu et surtout très mal accepté par les sœurs, est tombé vite dans l'oubli. C'est la voyante Marie Claire Mukangango qui en parle de nouveau comme un message livré par la Vierge Marie à Kibeho. Jusqu'à présente,, malgré de longues recherches qui ont été faites par les commissions ad hoc, il n'y a aucune preuve que Marie Claire connaissait déjà ce chapelet avant le début des apparitions. Ce chapelet mérite d'être répondu parmi les chrétiens, sans supplanter cependant le Saint Rosaire. Il s'agit d'un exercice de piété parmi bien d'autres admis dans l'Eglise.*

*11° Le culte public en rapport avec les apparitions de Kibeho, déjà approuvé depuis le 15 août 1988 par mon prédécesseur et confirmé par moi-même dès mon entrée en fonction comme premier évêque de Gikongoro demeure en vigueur et m'érite d'être promu davantage pour le bien spirituel des fidèles. Dans les supplications, litanies ou cantiques, les fidèles*

peuvent mêler désormais le vocable « Notre-Dame de Kibeho » à d'autres titres sous lesquels la Sainte Vierge est invoquée.

12° Toutefois, dans l'exercice de ce culte, il importe de bien veiller à la spécificité des apparitions de Kibeho, sans les mélanger avec d'autres phénomènes similaires, reconnus ou pas, qui se seraient déroulés ailleurs dans le pays ou à l'étranger. Je défends donc d'ériger au sanctuaire de Kibeho des statues ou emblèmes, et de publier aucune forme particulière de prière, aucun cantique, aucun livre de dévotion, relatifs aux apparitions de Kibeho sans une approbation donnée par l'Ordinaire du lieu.

13° Le nom donné au sanctuaire marial de Kibeho est « Sanctuaire de Notre-Dame des Douleurs », comme je l'ai déjà préconisé à l'occasion de la pose de la première pierre, le 28 novembre 1992, et repris dans mon message proclamé à Kibeho le 15 septembre 1996, avec de plus amples explications.

14° Que Kibeho devienne donc sans tarder un but de pèlerinages et de rendez-vous pour les chercheurs de Dieu, qui y vont pour prier ; un haut-lieu de conversions, de réparation du péché du monde, et de réconciliation ; un point de ralliement pour « ceux qui étaient dispersés », comme pour ceux qui sont épris des valeurs de compassion et de fraternité sans frontières : un haut-lieu qui rappelle l'Évangile de la Croix.

15° Pour promouvoir davantage le culte public et en faciliter l'exercice, une chapelle en l'honneur de la Vierge Marie sera bâtie sur le lieu des apparitions le plus tôt possible. Mais pour les dimensions de cet édifice on tiendra compte de l'espace disponible et donc aussi de l'école qui s'y trouve. Dans l'immédiat une seule chapelle suffit ; pour le reste, l'église paroissiale est là, elle fait partie intégrante de l'aire du sanctuaire marial.

16° Un Comité pastoral du Sanctuaire de Kibeho, composé de prêtres et de laïcs et dont le principe est déjà établi depuis le 28 Novembre 1992, sera mis en place pour assister le recteur du sanctuaire dans la bonne gestion de cette œuvre et dans la coordination des diverses initiatives qui visent à la soutenir, y compris l'emploi des fonds. Les membres de ce comité doivent être agréés par l'Ordinaire du lieu ».

\*\*\*

Puisse cette déclaration contribuer à la plus grande gloire de Dieu à Kibeho, ainsi qu'ailleurs au Rwanda et en dehors de ses frontières. Qu'elle soutienne toujours de plus une vraie dévotion à Notre Dame de Kibeho, Mère du Verbe et Vierge des Douleurs.

## **5. Éléments du message de Kibeho**

Parmi les faits qui devraient servir de support à la crédibilité des apparitions de Kibeho, un des plus importants est sans aucun doute la teneur des « dialogues » des voyants, la qualité du message.

Certes les apparitions de Kibeho ont été nombreuses, et leur durée dans le temps très longue ; mais comme nous l'avons vu plus haut, les éléments constitutifs du message furent livrés au cours des deux premières années d'apparitions, c'est à dire avant la fin de l'année 1983. La Vierge communique à ses voyants des messages distincts, mais pas

opposés ; on y discerne facilement de nombreux points communs. Nous nous limiterons ici à un bref aperçu. En gros, ce message pourrait se ramener aux thèmes suivants :

**1° Un urgent appel au repentir et à la conversion des cœurs :** « Repentez-vous, repentez-vous, repentez-vous » ! « Convertissez-vous quand il en est encore temps ».

**2° Un diagnostic de l'état moral du monde :** « Le monde se porte très mal » (« Ngo isi imeze nabi cyane »). « Le monde court à sa perte, il va tomber dans un gouffre (« Ngo isi igiye kugwa mu rwobo »), c'est à dire être plongé dans des malheurs innombrables et incessants ». Le monde est en rébellion contre Dieu, (ubu isi yarigometse) trop de péchés s'y commettent ; il n'y a pas d'amour ni de paix ». « Si vous ne vous repentez pas et ne convertissez pas vos cœurs, vous allez tous tomber dans un gouffre ».

**3° La profonde tristesse de la Vierge :** Les voyantes disent l'avoir vue pleurer le 15 août 1982. La Mère du Verbe est fort affligée à cause de l'incrédulité et de l'impénitence des hommes. Elle se plaint de notre mauvaise conduite, caractérisée par une dissolution des mœurs, une complaisance dans le mal, une désobéissance continuelle aux commandements de Dieu.

**4° « La foi et l'incroyance viendront sans qu'on s'en aperçoive ».** (Ngo ukwemera n'ubuhakanyi bizaza mu mayeri). C'est une des paroles mystérieuses dites plus d'une fois par la Vierge à **Alphonsine** dans les débuts des apparitions, avec demande de la répéter aux hommes.

**5° La souffrance salvifique :** Ce thème est un des plus importants dans l'histoire des apparitions de Kibeho. Surtout chez **Nathalie Mukamazimpaka**. Pour un chrétien, la souffrance, par ailleurs inévitable dans la vie d'ici – bas, est un chemin obligé pour parvenir à la gloire céleste. La Vierge a dit ses voyants, notamment à Nathalie le 15 mai 1982 : « Personne n'arrive au ciel sans souffrir ». Ou encore : « L'enfant de Marie ne se sépare pas de la souffrance ». Mais la souffrance est aussi un moyen d'expier pour le péché du monde et de participer aux souffrances de Jésus et de Marie pour le salut du monde. Les voyants ont été invités à vivre ce message d'une façon concrète, à accepter la souffrance dans la foi et la dans joie, à se mortifier (« kwibabaza ») et à renoncer aux plaisirs (kwigomwa) pour la conversion du monde. Kibeho est ainsi un rappel de la place de la croix dans la vie du chrétien et de l'Eglise.

**6° Priez sans cesse et sans hypocrisie :** Les hommes ne prient pas ; et même parmi ceux qui prient, beaucoup ne prient pas comme il faut. La Vierge demande aux voyants de prier beaucoup pour le monde, apprendre aux autres à prier, et prier à la place de ceux qui ne prient pas. La Vierge nous demande de mettre plus de zèle à prier, et à prier sans hypocrisie.

**7° Dévotion envers Marie,** concrétisée notamment par une récitation régulière et sincère du chapelet.

**8° Le chapelet des douleurs de la Vierge Marie :** La voyante **Marie Claire Mukangango** dit avoir reçu des révélations sur ce chapelet. La Vierge aime ce chapelet. Connue autrefois, celui-ci était tombé dans l'oubli. Notre-Dame de Kibeho désire qu'il soit remis en honneur et répandu dans l'Eglise. Mais le chapelet des Douleurs ne supplante pas le Saint Rosaire.

**9° La Vierge désire qu'on lui construise une chapelle** en souvenir de son apparition à Kibeho. Comme nous l'avons vu plus haut, ce thème remonte à l'apparition du 16 Janvier 1982 à Alphonsine et revient à plusieurs reprises au cours de cette année-là, surtout chez Nathalie avec de nouveaux développements.

**10° Priez sans relâche pour l'Eglise**, car de grandes tribulations l'attendent dans les temps qui viennent. Ainsi disait la Vierge à Alphonsine, le 185 Août 1983, et le 28 novembre 1983.

Les apparitions de Kibeho comportaient souvent des rites et des symboles. Ainsi, la bénédiction de l'eau et, avec cette eau, la bénédiction de la foule et des objets de piété apportés par des pèlerins. Les rites de bénédiction s'accompagnaient généralement de paroles dont le contenu est équivalent à des prières d'intercession. Parmi d'autres symboles, on pourrait citer aussi « le champ de fleurs » ou d'arbres » que les voyants se mettaient à arroser à la demande de la Vierge. Ces « fleurs » ou « arbres » de différentes espèces et qualités symboliseraient les hommes dans l'accueil du message de la Vierge : plus il y a des conversions, plus le 'champ de fleurs » s'élargit.

D'après les voyantes, le message de Marie donné à Kibeho « **ne s'adresse pas à un seul individu, et ce n'est pas pour quelques instants ; mais il s'adresse à tous, au monde entier** ».

Quand on analyse des propos tenus par les voyantes, il ressort clairement que pour elles la Vierge Marie n'est pas venue à Kibeho pour donner des enseignements nouveaux, mais pour rappeler, avec la clarté voulue, ce que nous avons oublié ; pour nous réveiller, secouer nos consciences, nous avertir, nous rappeler à nos devoirs d'enfants de Dieu, nous ramener dans le droit chemin, nous inciter à amender nos vies. Bref, elle est venue spécialement pour travailler à notre relèvement spirituel, en vue du salut. Marie notre Mère ne peut pas laisser ses enfants se perdre. Et ce qui l'afflige beaucoup, c'est notre aveuglement et endurcissement du cœur.

## **6. Le statut des apparitions dans l'Eglise**

De l'avis des théologiens éprouvés, les apparitions et les révélations privées ne sont que des grâces d'exception ; leur fonction dans la vie de l'Eglise reste toujours limitée. L'Eglise est consciente, en effet, que la Révélation positive que Dieu a voulu communiquer aux hommes pour leur salut est close avec la mort du dernier Apôtre, Saint Jean l'évangéliste et l'auteur du livre de l'Apocalypse. Tout ce qui est nécessaire à notre salut se trouve déjà dans la Sainte Ecriture et dans la Tradition vivante de l'Eglise. Quand bien même les visions les plus estimables pourraient nous fournir de nouveaux motifs de ferveur, elles ne donneraient point de nouveaux éléments de vie et de science divines. A proprement parler il n'y a donc pas de révélations nouvelles à attendre, ce qui ne veut nullement dire que Dieu ne continue pas à intervenir personnellement dans l'histoire des hommes.

Tout comme les charismes dont Saint Paul Apôtre nous dit qu'ils sont par nature destinés au bien commun de l'Eglise, **aucune apparition ne dispense les voyants de la référence et de l'obéissance aux pasteurs de l'Eglise**. En effet, « c'est à ceux qui ont la charge de l'Eglise de porter un jugement sur l'authenticité de ces dons et sur leur usage bien

entendu. C'est à eux qu'il convient spécialement, non pas d'éteindre l'Esprit, mais de tout éprouver pour retenir ce qui est bon » (Vatican II, L.G. n.12).

Une apparition reconnue, qui renforce chez les fidèles la vie de foi et de prière est certainement une aide puissante pour les pasteurs d'âmes. Mais le message lié à cette apparition n'est pas une révélation nouvelle ; c'est plutôt un rappel de l'enseignement ordinaire de l'Eglise (voir Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 67).

Dans l'histoire de l'Eglise les apparitions reconnues ont souvent été un signal d'alarme pour inviter le monde à se convertir. Elles ont eu pour rôle de secouer les consciences assoupies pour les maintenir en éveil, dans l'attente de la Parousie du Christ. Elles ont été des rappels pressants adaptés à la situation spirituelle d'une époque (**voir Mgr J.B. Gahamanyi**, Lettre pastorale sur les événements de Kibeho, Butare le 30 Juillet 1983, p.8-9).

De toute manière, il ne faut pas exagérer l'importance d'une reconnaissance officielle des apparitions. D'ailleurs, cette reconnaissance **n'est point infallible** ; elle est proposée seulement parce qu'il a de bonnes raisons de les reconnaître, mais l'autorité de l'Eglise n'oblige personne à y croire, puisque toute décision prise par l'autorité en ce domaine, n'est pas un **dogme de foi**. Que personne ne s'arroge donc le droit d'imposer aux autres ses propres convictions ou de se substituer au magistère de l'Eglise ou bien encore de manquer de respect envers ceux qui y croient. Qu'en parlant d'apparitions, les chrétiens s'appliquent « à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Eph 4,3).

Gardons-nous de croire que tout ce que la rumeur publique proclame miracle, l'est véritablement, comme il ne faut pas croire non plus que toute personne qui se dit voyant, donc porteur d'un message venant du ciel, est nécessairement inspiré par Dieu. Jésus nous avertit : « C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez » (Mt 7, 20).

Par conséquent, que personne ne soit du nombre de ces gens dont l'Apôtre Saint Paul dit qu' »ils ne supporteront plus la saine doctrine ; mais, au gré de leurs propres désirs et l'oreille leur démangeant, s'entoureront de quantité de maîtres et détourneront l'oreille de la vérité pour se tourner vers des fables » (2 Tim 4, 3-4).

## **7. Que sont devenu les voyantes reconnues**

(situation au 29 juin 2004)

Pour compléter l'information dont le public a besoin sur les apparitions de Kibeho, disons encore un mot sur la situation actuelle de chacune des trois voyantes reconnues.

- **ALPHONSINE MUMUREKE**

La première apparition eut lieu le 28/11/1981 ; et la dernière, le 28/11/1989. Dans l'entretemps, Alphonsine termina ses études secondaires à l'Ecole des Lettres de Kibeho en juillet 1989 avec un diplôme du niveau A2 en secrétariat : cette école a beaucoup évolué pour s'appeler aujourd'hui « Groupe Scolaire Mère du Verbe de Kibeho ».

Dès la fin de ses études, Alphonsine fut embauchée par le diocèse comme secrétaire dactylographe au Service diocésain de l'Enseignement Catholique à Gikongoro.

C'est là qu'elle a vécu la tragédie du génocide survenu en 1994. Pour sa sécurité, elle dut se réfugier au presbytère de la paroisse de Gikongoro. Dans la suite, elle partit avec des connaissances vers le Zaïre (aujourd'hui RD Congo). A Bukavu elle fut aussitôt prise en charge par certaines familles du lieu qui l'avaient connue à Kibeho à l'occasion des apparitions ou des pèlerinages.

Mais quelques trois ou quatre semaines plus tard, Alphonsine poursuivit sa route jusqu'en Côte d'Ivoire, plus exactement à Abidjan. A partir de l'année 1995 un bienfaiteur l'aïda à trouver une bourse d'études à l'Ecole Supérieure de Commerce Castaing, avec inscription à la section de Secrétariat Bureautique. Dans la suite elle fut admise à l'Institut Supérieur de Catéchèse d'Abidjan affilié à l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest. Après y avoir obtenu un baccalauréat en théologie, en juin 2003, elle est entrée dans un monastère des Clarisses d'Abidjan. Elle y a fait sa prise d'habit religieux le 26/07/2004 ; le noviciat débuta le 31 Juillet de la même année. Son nom de religion est Alphonsine de la Croix Glorieuse.

- **NATHALIE MUKAMAZIMPAKA**

La première apparition de la Vierge à Nathalie eut lieu le 12 Janvier 1982 ; et la dernière, le 3 décembre 1983. Elle n'a pas achevé ses études secondaires, alors qu'au début des apparitions il ne lui restait plus qu'une année pour pouvoir obtenir un diplôme du niveau A3 devant lui permettre d'exercer la profession d'enseignante à l'école primaire. Suivant le message de l'apparition du 24 Juin 1982, la Vierge Marie a demandé à Nathalie de demeurer à Kibeho jusqu'à nouvel ordre, où elle devrait s'adonner davantage à la prière et aux mortifications pour le salut du monde. L'appel au sacrifice expiatoire étant une des lignes maîtresses des apparitions de Kibeho, Nathalie s'efforce de vivre ce message de son mieux.

Au moment de la guerre civile et du génocide de 1994, Nathalie vivait toujours à Kibeho. Au début juillet de la même année elle dut quitter ce lieu à la recherche d'une plus grande sécurité. Pendant un certain temps elle put être hébergée d'abord au monastère des Trappistines de l'abbaye Notre-Dame de la Clarté-Dieu située non loin de Bukavu (ex-Zaïre), ensuite dans un couvent de la congrégation des Filles de Marie Reine des Apôtres, jusqu'à son retour à Kibeho au début décembre 1996. Actuellement elle se dépense généreusement pour le sanctuaire Notre-Dame des Douleurs et s'associe autant que possible à la prière des pèlerins.

- **MARIE CLAIRE MUKANGANGO**

La première apparition eut lieu le 2 mars 1982 ; et la dernière, le 15 septembre 1982 (soit 6 mois et 15 jours). Elle termina ses études secondaires au collège de Kibeho en juillet 1983 avec un diplôme du niveau A3, grâce auquel elle a pu exercer la profession d'enseignante à l'école primaire : d'abord dans sa paroisse natale de Mushubi à partir de septembre 1983, ensuite à Kigali à partir de septembre 1987.

Marie Claire se maria religieusement le 22 août 1987 avec Elie Ntabadahiga, de la même paroisse natale, et journaliste de l'Orinfor. Un ménage resté sans enfant, malgré le désir d'en avoir.

Au moment de la guerre civile et du génocide de 1994, Marie Claire vivait toujours avec son mari à Kigali / Zone Gatsata. Elle fut tuée avec son mari pendant cette horrible tragédie nationale, qui n'a épargné, pas même les voyants de Kibeho. La date de l'assassinat n'est pas encore bien établie.

## 8. Le sanctuaire de Kibeho

Parmi les éléments du message de Kibeho il y a notamment la demande de la Vierge Nyina wa Jambo de lui construire une chapelle commémorative de son apparition à Kibeho, au Rwanda, au cœur de l'Afrique. La Vierge laisse à l'autorité ecclésiastique compétente la liberté de réaliser ce projet suivant son jugement prudent, en considération de l'utilité pastorale pour les fidèles.

Les travaux de construction débutèrent le 12 janvier 2002. L'inauguration même du sanctuaire de Kibeho eut lieu le 31 mai 2003, à la fête de la Visitation . Un grand événement longtemps attendu par les dévots de la Vierge Marie ! Les cérémonies liturgiques étaient présidées par Son Eminence le Cardinal Crescenzo Sepe, Préfet de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples. Il était entouré par 16 évêques, dont le Nonce Apostolique au Rwanda, tous les membres de la Conférence Episcopale du Rwanda, et des délégations des évêchés de la RD Congo, du Burundi et de la Tanzanie. Il y avait plus de 160 prêtres concélébrant et de plus de 30.000 pèlerins venus de tout le pays et des pays voisins. De plus hautes autorités de l'Etat étaient venues également, en l'occurrence le Président de l'Assemblée Nationale, le Premier Ministre et des membres du Gouvernement.

La Chapelle Notre-Dame des Douleurs ainsi inaugurée officiellement est d'une capacité de plus de 800 places assises, avec possibilité d'en ajouter encore jusqu'à 1000 places. Son exigüité relative s'explique non seulement par le manque d'argent pour pouvoir construire un édifice plus grand pouvant contenir beaucoup de monde, mais surtout par le manque d'assez d'espace vital.

Le sanctuaire marial de Kibeho porte le nom de « **Sanctuaire Notre-Dame des Douleurs** ». Pourquoi ? L'Ordinaire du lieu s'explique à ce sujet dans l'homélie prononcée à Kibeho le 15 septembre 1996. En voici le passage qui nous intéresse ici :

« Comme j'ai eu l'occasion de le dire en d'autres circonstances, j'ai choisi d'appeler le sanctuaire marial de Kibeho « Sanctuaire de Notre-Dame des Douleurs ». En effet, parmi les propos tenus à Kibeho par les voyants et bien des faits observés pendant les apparitions, surtout à partir de janvier 1982, la plupart tournaient autour du thème de la souffrance et de la place de celle-ci dans la vie du chrétien. En particulier, à partir de Kibeho, fut communiqué à l'intention de tous un message relatif au Chapelet des sept Douleurs de la Vierge Marie. De plus, tout homme, quel qu'il soit, a été exhorté à faire pénitence et à se mortifier, à faire des renoncements et à supporter avec foi les épreuves dans le but d'expier pour les péchés du monde et de communier à la passion de Jésus dans l'œuvre de la rédemption des hommes. Tous ceux qui ont pu suivre de près l'évolution des apparitions de Kibeho, doivent avoir gardé dans la mémoire les faits qui marquèrent par exemple la journée du 15 août 1982 (fête de l'Assomption) et les mois qui ont suivi : des larmes de la Vierge, des chutes des voyants, des jeûnes, toute sorte d'épreuves, etc. A un autre niveau de considération, on ne saurait oublier qu'à Kibeho et dans bien d'autres régions du pays, beaucoup de gens ont été exterminés à cause de leur appartenance ethnique ou de leurs opinions politiques. On doit dire la même chose pour toute » notre région des Grands Lacs. Il

y eut un nombre important de personnes qui ont perdu la vie ou leurs droits. Beaucoup de gens ont trop souffert ou souffrent encore maintenant ! Kibeho est un lieu qui devrait donc nous rappeler sans cesse la place de la croix de Jésus dans la vie du chrétien, voire même dans la vie de l'Eglise en général, car celle-ci aussi est invitée à suivre Jésus sur le chemin qui mène au Calvaire ».

Dans le livre de l'Apocalypse de st. Jean, il est souvent question du nombre sept, symbolisant la plénitude ou la multitude. Or, dans les apparitions de Kibeho, il a été également question des sept douleurs de la Vierge. Ce symbolisme du nombre sept est présent dans la structure même du sanctuaire marial de Kibeho (voir par exemple les fenêtres des façades, la grande rosace, les croix sur les murs, etc...).

A la date du 25 mars 2003 une convention de collaboration a été signée entre le diocèse de Gikongoro et la Société de l'Apostolat Catholique (Pallottins). L'administration du Sanctuaire marial de Kibeho est désormais confiée à cette société missionnaire. La première équipe des Pères Pallottins est arrivée à Kibeho le 31 août 2003, et travaille d'arrache-pied.

Le jour du 28 novembre 2003, - vingt-deuxième anniversaire de l'apparition de la Vierge Marie à Kibeho, - fut particulièrement marquée par la bénédiction et l'intronisation d'un modèle de **statue de Notre-Dame de Kibeho**, réalisé par une équipe d'artistes rwandais en tenant compte, autant que possible, des renseignements fournis par les voyantes reconnues. Bien entendu, cette statue n'est point une photographie de la Vierge « Nyina wa Jambo », comme on l'aurait souhaité ; il s'agit simplement d'une œuvre d'art faite par des mains d'homme. Il n'y a pas de vie ni de puissance divine en elle. C'est seulement un symbole qui doit inciter nos cœurs à s'élever vers les réalités célestes et à contempler Celle à qui ce symbole nous renvoie.

Le sanctuaire de Kibeho est une œuvre d'Eglise appelée à prendre une dimension nationale, voire même internationale, et à devenir graduellement :

- Un lieu où retentir et rayonner la spiritualité mariale ;
- Un lieu de pèlerinages, de recueillement et de rendez-vous pour les chercheurs de Dieu venant de divers horizons ;
- Un lieu d'évangélisation, de conversions, de réconciliation, et de prière ;
- Un lieu qui rappelle sans cesse l'Evangile de la Croix.

Il existe un **Comité pastoral du Sanctuaire** de Kibeho mis en place par l'Ordinaire du lieu ; le recteur (ou chapelain) du sanctuaire en est le coordinateur. Le rôle de ce Comité consiste, entre autres, à faire connaître le message de Kibeho, définir les priorités dans les projets à réaliser et évaluer leur exécution, et coordonner diverses initiatives susceptibles de promouvoir les pèlerinages au sanctuaire de Kibeho et son développement.

La composition de ce Comité pastoral a été mise à jour en tenant compte du nouveau partenariat établi entre le diocèse de Gikongoro et la Société de l'Apostolat Catholique (ou Pallottins). Des suggestions pouvant contribuer au développement du culte marial à Kibeho et dans les diocèses sont toujours bienvenues ; elles peuvent être adressées au recteur du Sanctuaire ; ou à l'Ordinaire du lieu, bien entendu.



## 9. Fêtes importantes à Kibeho

Depuis la reconnaissance officielle des apparitions de Kibeho, ce lieu est de plus en plus fréquenté par des pèlerins ou par des touristes.

Voici quelques **fêtes importantes à Kibeho** :

- 01 janvier : Solennité de la Vierge Marie, Mère de Dieu et Reine de la paix
- 12 janvier : Anniversaire de la première apparition à Nathalie
- 02 mars : Anniversaire de la première apparition à Marie Claire
- 25 mars : Solennité de l'Annonciation du Seigneur
- 31 mai : Fête de la Visitation ; Dédicace du sanctuaire de Kibeho
- 29 juin : Solennité des saints Apôtres Pierre et Paul  
Anniversaire de la reconnaissance officielle des apparitions de Kibeho
- 15 août : Assomption de la Vierge Marie
- 15 septembre : Fête de Notre-Dame des Douleurs
- 7 octobre : Fête de Notre-Dame du Rosaire
- 28 novembre : Anniversaire de la 1<sup>ère</sup> apparition à Alphonsine, et en même temps  
Anniversaire collectif des apparitions de Kibeho en général ;  
Fête de Notre-Dame de Kibeho.

Il est souhaitable d'informer à temps le recteur du sanctuaire de tout projet de pèlerinage en groupe, en précisant, le cas échéant, le programme et la durée du séjour. Pour le moment, il existe de sérieux problèmes de logistique ; ils seront résolus graduellement : le diocèse et les Pallottins y travaillent avec détermination, tout en encourageant des initiatives privées. Chacun de nous est invité à apporter sa propre contribution, par la prière comme par le soutien matériel, pour que Kibeho devienne réellement un lieu de pèlerinages et de ressourcement spirituel.

Gikongoro, le 07 octobre 2004

Eléments de documentation rassemblés par

**LE SECRETARIAT DE L'EVECHE  
DE GIKONGORO**